

VILLE ET EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE

Pierre BERGEL, Université de Caen

Type : TD

Niveau : 1ère année de DEUG

Durée : 3 à 4 heures

Thèmes : GEOGRAPHIE ECONOMIQUE, GEOGRAPHIE REGIONALE

Objectifs :

Au cours de la scolarité de 1ère année, le Département de Géographie de l'Université de Caen propose le module Géographie de la Normandie. Ce dernier est obligatoire et constitue un des morceaux de choix du premier semestre. Pour la plupart natifs des trois départements bas-normands, les étudiants caennais ont cependant une connaissance réduite de l'environnement régional, connaissance largement parasitée par les représentations héritées du "sens commun". Outre une initiation à la géographie régionale, ce module a donc pour objectif de mettre en cause ces représentations : cela ne va pas de soi !

Composé de 12 séances de cours magistraux et de 12 séances de TD, ce module est organisé selon trois "blocs" d'égale durée :

- La Normandie existe-t-elle ?
- Les Normandies rurales
- Les Normandies urbaines

Le 3ème "bloc" est lui-même décomposé comme suit :

1. VILLE ET EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE

1.1 les évolutions générales de l'emploi depuis 1962

1.2 emploi et villes : quelles relations ?

1.3 la mobilité : une réponse à la concentration de l'emploi tertiaire ?

2. LA VILLE ATTIRE : L'EXEMPLE DE CAEN EN BASSE-NORMANDIE

2.1 Caen, une ville qui concentre des emplois tertiaires

2.2 Les conséquences spatiales d'une telle concentration

La séquence que je présente ici constitue la première partie de ce "bloc" (en italique). Son objectif est de rompre avec les conceptions instrumentales de la ville et de montrer que cette dernière est davantage un processus qu'une donnée de départ. Cela permet en outre de lier l'urbanisation à d'autres phénomènes (économiques, sociaux, etc.).

Déroulement :

Au cours de cette première partie, et après une introduction qui présente le fait urbain en Normandie, j'inflige donc aux étudiants la progression suivante.

1.1 Les évolutions générales de l'emploi en Basse-Normandie depuis 1962

On commence par l'étude du document 1, qui est extrêmement simple. Les étudiants travaillent seuls avant une mise en commun.

- on rappelle les tendances globales à l'échelle de la France (diminution des effectifs du secteur primaire, augmentation de ceux du secteur tertiaire) ainsi que des méthodes de calcul d'une simplicité enfantine (calcul d'un taux d'accroissement). Normalement connues des étudiants (cf. Terminale), ces bases nécessitent cependant mises au point et rappels.

- on insiste sur la rapidité du phénomène en Basse-Normandie, qui montre une population active très agricole dans les années 1960 et fortement tertiaire dans les années 1990.

Transition :

Avec ce document 1, on n'a pas fait de géographie. Il faut donc se poser la question des conséquences spatiales de ces évolutions.

A ce moment, je les fais un peu réfléchir : quelles pourraient-être les conséquences spatiales ? En général (!), ils trouvent que l'emploi agricole était réparti de façon à peu près homogène dans l'espace régional alors que l'emploi tertiaire, lui, est plus concentré dans les villes. En matière d'emploi, tertiarisation rime donc avec urbanisation ? Le 1.2 doit permettre de vérifier cette hypothèse.

1.2 Emploi et villes : quelles relations ?

Cette sous-partie est consacrée à l'étude des documents 2 et 3 et utilise la même méthode qu'au 1.1. Après une phase de réflexion autonome, les étudiants voient que ce sont les bassins d'emploi comprenant les plus grandes villes qui sont les plus tertiaires et qui connaissent une croissance positive de leur population active. Inversement, les bassins composés autour des petites villes et avec une forte proportion d'actifs du secondaire et du primaire ont des évolutions négatives.

L'emploi tertiaire se concentre donc sur les plus grosses agglomérations, le développement du tertiaire nourrit la croissance urbaine. On constate donc une croissance très sélective de l'emploi tertiaire qui différencie fortement les sous-espaces régionaux. Ces différenciations augmentent avec le temps malgré les mesures correctives d'aménagement du territoire. Ce dernier n'a guère de prise sur ces dynamiques socio-économiques. Une occasion de reprendre (et de réévaluer) les notions vues dans le premier bloc.

Transition :

Les sous-espaces régionaux sont-ils inéluctablement voués à la différenciation ? La Basse-Normandie doit-elle s'attendre à une "déchirure territoriale" impossible à ravauder ? Non. (ouf !).

1.3 La mobilité : une réponse à la concentration de l'emploi tertiaire ?

Cette sous-partie est consacrée à l'étude du document 4. L'objectif est de montrer en quoi la mobilité résidentielle des populations actives est un moyen de contrebalancer les effets de cette concentration. Encore une fois, la même méthode de travail (réflexion par groupe puis reprise collective) est utilisée. Pour ce document, le cheminement est plus laborieux car, en général, les étudiants ne comprennent pas l'information. Une fois cette étape passée, on peut mettre en place les notions de bassin d'emploi, de migrations pendulaires, de périurbanisation.

Outre une description du phénomène à l'échelle de la Basse-Normandie, ce document permet de prendre le contre-pied du discours convenu sur la périurbanisation ("les gens sont stressés par la ville et vont en campagne chercher le calme et les petits oiseaux"). Pas seulement. Ces comportements sont aussi liés à des évolutions macro-économiques qui produisent à leur tour des modèles sociaux et des représentations. Donc, le desserrement des actifs urbains puis leur mobilité résultante doivent plutôt être interprétés comme une réponse sociale à ces évolutions macro-économiques. Cela permet au passage de suggérer que le fonctionnement social n'est pas l'addition de psychologies individuelles (avec les plus forts !).

Le 2. reprend ces notions, mais de l'intérieur si l'on peut dire, en montrant sur la carte de l'agglomération caennaise (1/25 000ème) la réalité géographique de la concentration de l'emploi tertiaire (2.1). Si on en a le temps et la possibilité, il est extrêmement profitable que la lecture de la carte soit complétée par une enquête de terrain. En tous les cas, ce travail permet d'introduire la notion de fonction urbaine. Le 2.2 évoque de manière plus classique les polarisations, les aires d'influence, les réseaux urbains.

Conclusion :

Une progression de ce type permet d'éviter le plan à tiroir du genre 1/ l'emploi, 2/ les villes et 3/ les évolutions récentes. Elle permet en outre de faire comprendre aux étudiants la pluralité et la complexité des dynamiques urbaines (évolutions économiques et sociales, flux, etc.).

Document 1

**LA POPULATION ACTIVE OCCUPEE NORMANDE
PAR SECTEURS D'ACTIVITE, 1962-1990**

		Primaire	en %	Secondaire	en %	Tertiaire	en %	Total
1962	Basse-Normandie	207 000	40,6	133 000	26,0	171 000	33,4	511 000
	Haute-Normandie	93 000	16,9	225 000	40,8	233 000	42,3	551 000
1968	B-N	174 000	32,9	159 000	30,0	197 000	37,1	530 000
	H-N	78 000	12,8	260 000	42,5	273 000	44,7	611 000
1975	B-N	120 000	22,4	182 000	34,0	233 000	43,6	535 000
	H-N	53 000	8,1	284 000	43,6	314 000	48,2	651 000
1982	B-N	97 000	17,8	177 000	32,5	271 000	49,7	545 000
	H-N	41 000	6,2	262 000	39,8	356 000	54,0	659 000
1990	B-N	63 000	11,5	170 000	30,9	317 000	57,6	550 000
	H-N	30 000	4,4	248 000	36,6	399 000	59,0	677 000

Source : INSEE, RGP 1990

Document 2

**L'EVOLUTION DE L'EFFECTIF EMPLOYE PAR BASSINS D'EMPLOI,
BASSE-NORMANDIE 1982-1992**

Bassin d'emploi	Effectif		Indicateur en %			
	1982	1992	Evolution de l'emploi total 92/82	Part de l'emploi agricole	Part de l'emploi industriel (hors BTP)	Part de l'emploi tertiaire
L'Aigle	13 166	12 760	-3,1	14,9	27,8	51,8
Alençon	30 588	31 292	2,3	6,3	16,6	70,7
Argentan	15 322	14 928	-2,6	13,2	27,6	53,5
Avranches	27 509	24 546	-10,8	20,7	17,9	54,3
Bayeux	19 756	19 027	-3,7	14,2	18,3	62,1
Caen	150 789	160 879	6,7	4,1	20,9	68,3
Cherbourg	71 334	74 279	4,1	9,4	22,7	60,2
Coutances	22 896	20 971	-8,4	21,9	16,3	53,7
Flers	48 353	44 337	-8,3	14,2	31,1	48,2
Granville	19 054	18 330	-3,9	13,8	19,2	58,7
Lisieux	43 810	45 428	3,7	7,6	22,5	62,3
Mortagne-au-Perche	37 872	36 703	-5,3	19,1	29,8	43,8
Saint-Lô	17 372	16 455	-3,1	12,6	17,6	61,7
Vire	24 289	22 616	-6,9	21,7	23,7	49,4
Basse-Normandie	542 110	542 541	0,1	10,5	21,9	60,7

Source : INSEE, estimation d'emploi, 1992

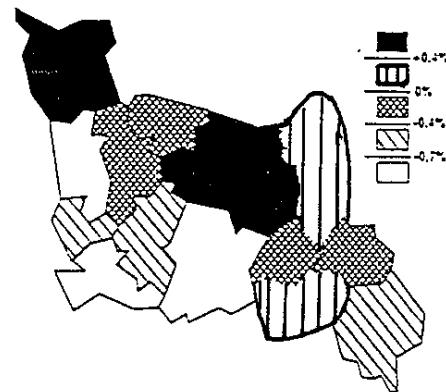
Document 3

EMPLOI 1982-1992 : LES EVOLUTIONS SOUS-REGIONALES

Près de la moitié des emplois sont localisés dans le Calvados, département le plus urbanisé de la région. Ici la présence de l'agglomération caennaise se fait sentir : moins d'emplois agricoles, plus d'emplois de services que la moyenne régionale. La Manche, qui emploie le tiers des actifs occupés bas-normands, est le département le plus agricole (14,4% des emplois). On y constate un déficit relatif d'emplois industriels et d'emplois de services. L'Orne est le département le plus industriel avec un quart des emplois dans ce secteur. C'est aussi le moins tertiaire des départements bas-normands.

Les zones d'emplois les plus urbanisées sont, bien sûr, celles où la tertiarisation des emplois est la plus forte. Sur les quatorze bassins d'emploi que compte la région, seuls quatre ont connu une évolution positive du niveau de l'emploi entre 1982 et 1992 : Caen, Cherbourg et, dans une moindre mesure, Lisieux et Alençon. C'est dans le bassin d'Avranches que la baisse, impulsée par la disparition d'emplois agricoles, est la plus forte.

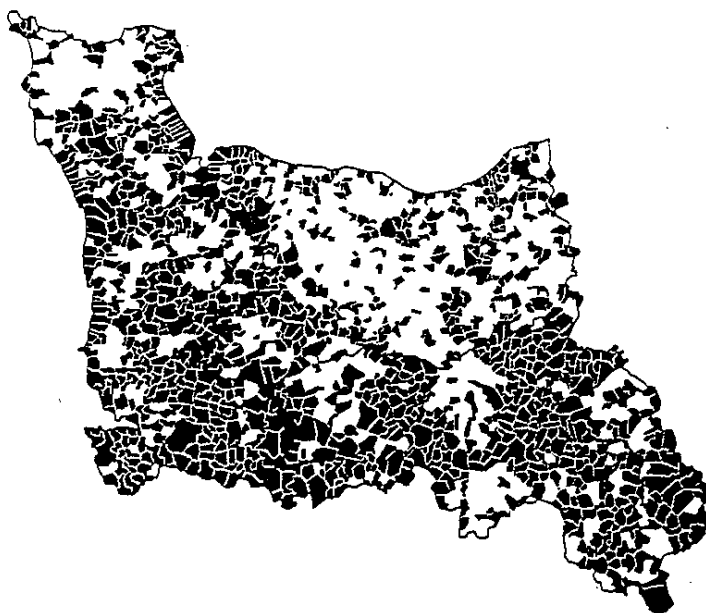
Evolution moyenne de l'emploi entre 1982 et 1992



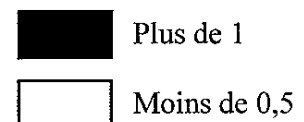
Source : INSEE 1994, L'emploi en Basse-Normandie de 1982 à 1993

Document 4

OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI EN BASSE-NORMANDIE



Indicateur d'attractivité :



Indicateur d'attractivité = population active au lieu de travail / population active résidente
Source : RGP 1990, carte IGN-INSEE 1994

